



AU JARDIN ATTENTION AUX BARBECUES BRÛLAGES INTERDITS!



BARBECUES

Utilisez des BBQ collés au façades avec un conduit de cheminée, une grille pare-brandons et un point d'eau à proximité. Un couvre braises peut s'avérer très utile.

RISQUES : Les BBQ mobiles sont dangereux :
Risque de renversement, positionnements sous des arbres.

BRÛLAGES

Les brûlages des résidus végétaux sont interdits (sauf dans le cas de produits du débroussaillage).

RISQUES : L'usage du feu est toujours dangereux et une nuisance pour vos voisins. Les incinérations libèrent dans l'atmosphère des gaz toxiques polluants et de particules fines.

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

Ils encadrent - dans chaque département - l'emploi du feu et les dérogations. **Conseils :** Broyez sur place, compostez ou évacuez en centre d'apports vos déchets verts.

RESPONSABILITÉ

Les auteurs, même involontaires d'un incendie sont systématiquement recherchés et poursuivis. Les auteurs d'un départ de feu par imprudence, peuvent être sanctionnés. Ils peuvent être passibles d'une **amende de 3750 euros** et d'un emprisonnement de 6 mois. Ces sanctions peuvent être aggravées si les dégâts causés à des tiers sont importants.

Ne pas se déclarer en cas de responsabilité d'un incendie par négligence, est un délit pour inaction fautive, lourdement condamné.

CAMPAGNE 2018 RÉALISÉE PAR :



en savoir plus www.prevention-incendie-foret.com